



**Rectorat de l'académie de Poitiers**

**Cabinet de la rectrice**  
TG n°2020\_405

Tél : 05.16.52.63.65  
Mél : cabinet.recteur@ac-poitiers.fr

22 rue Guillaume VII le Troubadour  
CS 40625  
86022 Poitiers Cedex

Mesdames et messieurs les professeurs des écoles  
Mesdames et messieurs les directeurs d'école  
S/c mesdames et messieurs les IEN du 1<sup>er</sup> degré

Mesdames et messieurs les IEN du 1<sup>er</sup> degré  
Mesdames et messieurs les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré  
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement  
*S/c de mesdames et messieurs les IA-DASEN*

Mesdames et messieurs les professeurs des écoles  
Mesdames et messieurs les directeurs d'école  
Mesdames et messieurs les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré  
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement  
S/c de monsieur le directeur diocésain

Mesdames et messieurs les IA-IPR  
Mesdames et messieurs les IEN-ET-EG

Poitiers, le 27 octobre 2020

Mesdames et messieurs,

Le 16 octobre à la sortie de son établissement scolaire, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, a été lâchement assassiné pour avoir enseigné les valeurs de la République, la liberté de pensée et d'expression. Comme vous, j'ai été bouleversée par ce geste odieux. Je pense tout particulièrement à la famille de Samuel Paty, à ses proches, à ses collègues.

Cet attentat a suscité, au sein de toute la Nation et tout particulièrement dans la communauté éducative, une très forte émotion, de la colère, et parfois de la crainte.

Rappelons-nous que ce sont les principes des Lumières qui guident le projet de l'école républicaine : enseigner aux élèves les savoirs fondamentaux, leur inculquer l'esprit critique, transmettre les valeurs de la République. C'est notre responsabilité collective que l'école continue d'être fidèle à ces principes, à cet héritage tricentenaire ; en particulier dans les classes, où aucun sujet ne doit être exclu du questionnement scientifique et pédagogique.

Dans les semaines et les mois qui viennent, nous devons être soudés, nous devons être unis, nous devons être actifs : la démocratie et la République doivent l'emporter. L'unité des adultes est indispensable pour transmettre savoirs et valeurs aux élèves.

Le 2 novembre, nous aurons la possibilité de démontrer cette unité et de rendre hommage à Samuel Paty, rassemblés dans les écoles, les collèges, les lycées, avec les élus de la République. Ce temps organisé dans toutes les écoles, collèges et lycées de France comprendra trois moments :

- **Un premier temps jusqu'à 10h00**, qui permettra aux équipes éducatives de se réunir pour exprimer et partager leur émotion, pour envisager de manière collective l'organisation de la matinée dans la perspective de prolonger les travaux sur la période à venir. **L'ensemble des professeurs est invité à être présent sur ce temps important.**
- **Un deuxième temps** d'accueil des élèves et de séance pédagogique en classe, pour expliquer l'hommage rendu à Samuel Paty, engager une réflexion autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du rôle de l'École. La durée de cette séance variera selon les horaires de prise en charge des élèves. Les professeurs pourront s'appuyer sur les ressources mises à leur disposition (déclinées par cycle pour l'école primaire, puis pour le collège et pour le lycée) qui seront transmises mercredi 28 octobre. L'organisation pédagogique veillera à permettre à des professeurs qui le souhaiteraient d'être épaulés par un autre membre de la communauté éducative.
- **Un troisième temps** consistera en un hommage solennel à Samuel Paty. Élèves et adultes se réuniront selon les modalités définies au sein des écoles et des établissements. Le directeur d'école ou le chef d'établissement procédera à la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et aux institutrices du 15 janvier 1888, au terme de laquelle, à **11h15, une minute de silence** sera observée.

Je sais pouvoir compter sur vous pour accompagner de la meilleure des façons nos élèves, et en particulier les plus jeunes, et adapter les contenus et les modalités, en ces circonstances si particulières. De la maternelle au CE2, la séance dans la classe sera suivie d'un temps calme ou d'une modalité pédagogique adaptée à l'âge et au niveau des élèves. Vous pouvez d'ores et déjà informer les parents et inviter ceux qui le peuvent à garder leurs enfants à la maison jusqu'à 10h, le cas échéant en utilisant le courrier joint. Nous travaillons avec les collectivités sur la question des transports et nous vous donnerons au fur et à mesure de la semaine les compléments d'information sur l'organisation de cette rentrée.

Je n'ignore pas la difficulté et l'émotion que peut représenter le retour à l'école pour les personnels, pour les élèves, ni la diversité des contextes qui sont les vôtres ; c'est pour cela que j'ai souhaité que dans chaque département un numéro d'appel soit mis en place pour répondre à vos interrogations. Ces numéros participent de la réorganisation de la cellule académique « Valeurs de la République », placée sous mon autorité, et de l'actualisation de la page internet dédiée. Vous y trouverez en particulier les ressources nationales que sont la charte de la laïcité, le vademécum idoine, ainsi qu'une infographie sur le respect des principes de laïcité. Vous y trouverez également le lien permettant à tout personnel de l'éducation nationale de signaler un fait d'atteinte aux valeurs de la République. Les signalements doivent être faits avec discernement mais je vous invite à ne pas minimiser leur réalité ; ces informations sont importantes pour mesurer le plus objectivement possible les risques et calibrer la réponse qui doit être la nôtre. Enfin, les DASEN travaillent en étroite collaboration avec les préfetures pour vous assurer un environnement scolaire sûr. Je vous rappelle également qu'il est possible de demander à bénéficier de la protection fonctionnelle des fonctionnaires qui permet de vous accorder un cadre de protection et d'accompagnement correspondant à l'atteinte que vous avez subie.

C'est dans une immense gravité que nous abordons cette rentrée des vacances d'automne, mais nous ne devons rien céder à la peur. Continuons à échanger, à dialoguer, à chercher du soutien lorsque nous en avons besoin. Nous sommes unis et l'académie est avec vous pour que vive l'école de la République.

La rectrice de l'académie de  
Poitiers



Bénédicte Robert

Numéros d'appel par département pour l'organisation du 2 novembre :

- 
- Pour la Charente : **05 17 84 01 30**
  - Pour la Charente-Maritime : **05 16 52 68 04**
  - Pour les Deux-Sèvres : **06 09 09 25 53**
  - Pour la Vienne : 1er degré **06 59 49 45 78** ; 2nd degré **06 63 84 10 83**

Email de la cellule académique Valeurs de la République : [valeursdelarepublique@ac-poitiers.fr](mailto:valeursdelarepublique@ac-poitiers.fr)

Page internet de la cellule académique Valeurs de la République : <http://www.ac-poitiers.fr/pid34768/valeurs-de-la-republique.html>

Dispositif national d'écoute et de soutien psychologique pour tous les personnels de l'Éducation nationale : **0 805 500 005** (numéro vert joignable 24 h/24 et 7 jours/7)

Copie à :

- Jean-Jacques-Vial, secrétaire général d'académie
- IA-DASEN